



AGPM
maiz'EUROPE'

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 décembre 2025

Gouvernance : **Réélection de Franck Laborde à la tête de l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM)**



Lors de leur dernier Conseil d'administration de l'année 2025, convoqué le mercredi 17 décembre, les administrateurs de l'AGPM ont voté en faveur de la réélection de Franck Laborde (Pyrénées-Atlantiques) à la présidence de l'organisation pour un quatrième mandat d'un an.

Âgé de 56 ans, Franck Laborde est agriculteur dans les Pyrénées-Atlantiques, installé en GAEC avec son frère sur une exploitation irriguée de 100 hectares en maïs semence, maïs grain et maïs doux. Il a également un atelier de canards prêts à engranger.

Franck Laborde est entré au Conseil d'administration de l'AGPM en 2006, puis au Bureau en tant que Secrétaire général en 2017, avant d'être élu au poste de président en février 2023. En parallèle, il est également membre du Bureau et président de la Commission gestion des risques de la FNSEA.



Paris, le 22 décembre 2025

Franck Laborde a affirmé sa volonté de poursuivre la trajectoire engagée depuis son premier mandat et son engagement pour défendre les intérêts des maïsiculteurs français et de leurs filières, promouvoir les atouts de la culture et conforter la production de maïs et ses débouchés sur l'ensemble des territoires. Parmi les priorités de l'AGPM pour ce nouveau mandat :

- Garantir un accès à l'ensemble des moyens de production nécessaires à la culture maïs, au premier rang desquels l'accès à l'eau et aux innovations ;
- Maintenir la compétitivité des exploitations et lutter contre les distorsions de concurrence et l'incohérence des politiques publiques françaises et européennes qui nous font marcher sur la tête, avec un point d'attention particulier sur le dossier du Mercosur, sur le MACF, sur la PAC et sur l'intégration future de l'Ukraine au sein de l'UE ;
- Placer la culture de maïs au cœur des solutions face aux grands enjeux que sont la reconquête de notre souveraineté alimentaire et énergétique ainsi que la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité.

Composition du Bureau :

- **Secrétaire général** : Sébastien Méry (Loiret)
- **Tresorier** : Jean-Marc Schwartz (Haut-Rhin)
- **Vices-présidents** : Eric Frétilière (Dordogne), Benoit Laborde (Landes), Pierre Harambat (Landes), Pierre Pagès (Gers)
- **Membres** : Jean-François Arnauld (Charente), Gérald Bacconnier (Puy-de-Dôme), Dominique Defay (Sarthe), Fabien Metz (Bas-Rhin), Marc Moser (Bas-Rhin), Jean-François Naudi (Ariège), Arnaud Tachon (Landes)

« Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour leur confiance renouvelée et qui m'engage. Alors que les céréaliers s'apprêtent à accuser un troisième exercice négatif consécutif depuis 2023, il est absolument urgent de porter haut et fort la défense de nos revenus, la libération de nos moyens de production et la lutte contre les politiques hors sol de la France de l'Union européenne. C'est ce combat afin d'assurer la pérennité de nos exploitations et de notre filière, que nous allons mener collectivement au sein du Bureau et du Conseil d'administration de l'AGPM, dans la co-construction avec la FNSEA et les autres de ses associations spécialisées. », **déclare Franck Laborde, président de l'AGPM.**

Chiffres clés

2,7
millions d'hectares
Toutes surfaces de maïs

25
millions de tonnes
Tous types de maïs

150 000
producteurs
Toutes filières de maïs

L'AGPM en bref

Président : Franck LABORDE
Directrice générale : Céline DUROC

L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) est une association du réseau de la FNSEA représentant les intérêts des producteurs français de maïs et de l'ensemble des filières maïs (grain, fourrage, semence, doux et pop-corn).

Site Internet : www.maizeeurop.com

Contact presse

Clotilde ROLINET - Bazaille Consulting
clotilde.rolinet@bazailleconsulting.com
06.83.14.58.86

Guillaume LE HOAN - AGPM
guillaume.le-hoan@agpm.com
06.16.04.42.30

